



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juin 2017
Français
Original : anglais

Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Point 5 de l'ordre du jour

Débat de haut niveau

Déclaration présentée par International Alliance for Responsible Drinking, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

International Alliance for Responsible Drinking (IARD) est une organisation à but non lucratif, appuyée par des producteurs internationaux de bières, de vins et de spiritueux, qui lutte contre l'usage nocif de l'alcool, un facteur étiologique de trois maladies non transmissibles majeures et de blessures graves.

En tant qu'organisation dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU depuis 2011, IARD appuie la mise en œuvre de la Stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ainsi que les cibles mondiales établies par les États pour réduire l'usage nocif de l'alcool dans le Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les maladies non transmissibles. Elle appuie également la définition d'indicateurs fiables permettant de suivre les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Dans le cadre des objectifs de développement durable, les États Membres ont fixé des objectifs ambitieux en matière de santé. L'inclusion de la réduction de l'usage nocif de l'alcool comme une cible universelle (3.5) est appropriée. En effet, compte tenu du fait que cet usage est lié à des maladies chroniques et à des dommages graves, ainsi qu'à des facteurs sociaux, démographiques et économiques, l'usage nocif de l'alcool est un problème de santé majeur, mais il peut être évité.

Puisque, dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, le Conseil économique et social examine actuellement les objectifs de développement durable, notamment l'Objectif 3, il convient de signaler que la sélection d'un indicateur adéquat permettant de mesurer le progrès effectué dans la réduction de l'usage nocif de l'alcool (indicateur 3.5.2) sera capitale pour mesurer le succès de cette réduction, et doit être conforme au Cadre mondial de suivi dans le Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020.

Les indicateurs actuels, qui se fondent uniquement sur la couverture des interventions ou sur la consommation d'alcool par personne, sont insuffisants pour enregistrer les variations dans les modes de consommation, qui constituent un usage nocif de l'alcool. Ils sont également insuffisants pour cerner et traiter des groupes, au sein de la population générale, qui sont les plus exposés au danger, notamment les jeunes, les femmes, les groupes socialement exclus, et les personnes se trouvant au plus bas de l'échelle socio-économique.

S'agissant de l'indicateur 3.5.2 des objectifs de développement durable, deux autres éléments doivent être pris en compte afin d'assurer sa cohérence avec le Cadre mondial de suivi dans le Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les maladies non transmissibles. Outre la consommation d'alcool par personne, et dans le but de couvrir les aspects n'apparaissant pas dans la cible, l'indicateur doit inclure la prévalence de la consommation d'alcool des mineurs et des épisodes de consommation excessive d'alcool, en lien avec des conséquences graves (accidents et blessures).

La possibilité de suivre les changements survenant dans ces indicateurs peut aider les États à déterminer des solutions appropriées et à mettre en œuvre des mesures de prévention afin de préserver la santé des générations futures. Mettre l'accent sur le risque et sur les dommages permet d'adopter des approches plus adaptées qui engagent la société tout entière au lieu de s'appuyer uniquement sur une intervention des gouvernements. Les approches ciblées peuvent également permettre de cibler les ressources et de partager la responsabilité de l'engagement et des coûts entre toutes les parties prenantes concernées. Ces approches comprennent

des efforts éducatifs et des stratégies de prévention visant les personnes les plus exposées au danger.

Aligner les cibles et les indicateurs des objectifs de développement durable avec les initiatives existantes permettra d'uniformiser les approches, d'obtenir une certaine cohérence ainsi que des mesures transversales, et d'assurer une synergie entre les différents efforts mondiaux en vue d'améliorer la santé au niveau mondial.
